

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 16 septembre 2014.

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance extraordinaire du jeudi 28 août 2014 du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord, tenue le 16 septembre 2014, à 9 h 15, au Chef-Lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, sous la présidence de Madame Micheline Anctil, mairesse de la ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Hugues Tremblay	Tadoussac
M ^{me}	Marjolaine Gagnon	Sacré-Cœur
M.	André Desrosiers	Les Escoumins
M.	Richard Foster	Forestville
M.	Jean-Roch Barbeau	Colombier

Sont absents les conseillers de comté suivants :

M.	Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M.	Donald Perron	Longue-Rive
M.	Gontran Tremblay	Portneuf-sur-Mer

Assistent également à cette séance :

M.	Kévin Bédard	Directeur du Service de l'aménagement du territoire et directeur général adjoint
M ^{me}	Claudine Dufour	Adjointe administrative
M.	François Gosselin	Directeur général et secrétaire-trésorier

RETOUR EN SÉANCE

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constate que le quorum est atteint. On rappelle qu'un (1) sujet avait été retenu pour les délibérations de cet ajournement, soit :

3. Dossier éolien – convention contrat pour le projet Grand Portage.

Dossier éolien – acceptation des contrats pour le projet Grand Portage

Étant donné que les membres du Conseil n'ont pas en main toutes les informations pertinentes pour l'acceptation des contrats, la décision dans ce dossier est reportée à la séance ordinaire du Conseil du 16 septembre 2014.

RÉSOLUTION 2014-09-196

Fermeture

Il est dûment proposé par la conseillère de comté, M^{me} Marjolaine Gagnon, appuyé par le conseiller de comté, M. Jean-Roch Barbeau, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la rencontre à 9 h 20.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Micheline Anctil
Préfet de comté

François Gosselin
Directeur général et
secrétaire-trésorier